

# Lou Troumpetaire

**TECHNIC 2000**

LIVRAISON A DOMICILE

BUTANE PROPANE

Revendeur BUTAGAZ

24, Rue de Puylobier

ROUSSET

Tél: 53-20-22



TECHNIC 2000 - ROUSSET - 53.20.22

PLOMBERIE - ELECTRICITE

FUVEAU - TRETS - PEYNIER - LES MICHELS - BEAURECUEIL - LA BOULLADISSE  
-ROUSSET - PUYLOUBIER - POURCIEUX - LA BARQUE - GREASQUE - BELCODENE -  
POURRIERES - LE THOLONET - PALETTE - MEYREUIL ST SAVOURNIN - MIMET - CHATEAUNEUF -

## PROJEC TE UR

ANDRÉ SAMAT RÉPOND AU TROUMPETAIRE



Dans le cadre de l'extension de la diffusion de notre journal à toutes les communes de la Haute Vallée de l'Arc et ses environs, il nous a paru essentiel pour ce troisième numéro tiré à 10 000 exemplaires d'interviewer un des animateurs principaux de cette région: Monsieur André SAMAT, conseiller général, conseiller régional, ancien président du S.I.R.H.V.A. et maire de Peynier.

**L.T. : M. SAMAT, connaissez-vous Lou Troumpetaire ? Et qu'en pensez-vous ?**

A.S. : Oui, je connais Lou Troumpetaire, pas seulement depuis son extension au canton de Trets mais depuis ses débuts de journal local du village de Fuveau. Je trouve que vous avez eu une bonne idée et je me suis souvent demandé comment vous alliez tenir. C'est un journal sans orientation et je souhaite qu'il le reste. Dans notre secteur il manque un journal d'informations et le Troumpetaire est le bienvenu.

**L.T. : A votre avis, quel rôle votre publication peut-elle jouer au niveau de la Haute Vallée de l'Arc ?**

A.S. : Avant tout un rôle d'information et de liaison. Il est bon par exemple, comme vous le faites dans une de vos rubriques de rappeler le passé historique de

notre région, (sans trop en faire pour cela) et de donner la parole à toutes les associations, qui sont nombreuses et vivantes, afin qu'elles puissent se faire connaître et informer le public de leurs activités. En ce qui concerne la publicité dans vos colonnes, il est important de maintenir la proportion que vous avez adopté depuis le début. -N.D.L.R. : 1/3-

**L.T. : Vous êtes maire de Peynier et également conseiller général du canton de Trets. Comment conciliez-vous ces deux fonctions ?**

A.S. : Je suis également Président de la commission Aménagement du Territoire et Communication au sein du conseil général. J'arrive à concilier l'ensemble car j'ai une disponibilité très grande. J'ai toujours réussi à consacrer un jour entier à ma commune où je suis visible en Mairie les mercredi et samedi matin.

Par ailleurs, je suis contre le cumul des mandats, mais il est des mandats qui se concilient très bien. J'essaie d'être un maire relativement bien organisé et de m'occuper aussi des autres communes du canton et cela à parts égales. Le Syndicat intercommunal a été mon principal outil de travail.

**L.T. : A ce sujet, vous n'êtes plus Président du SIRVHA. Cela correspond-il à une nouvelle orientation de celui-ci ?**

D'autre part, quels rapports entretenez-vous avec les différentes municipalités du canton, existe-t-il une véritable intercommunication ?

A.S. : Jusqu'en 1983, cela a bien marché. En 1983 il s'est produit une cassure car on a remis en cause les personnes qui avaient créé le SIRVHA. Au Syndicat, sans vouloir faire de politique, nous avons beaucoup animé. Certains élus ont beaucoup pris et d'autres n'ont rien pris ; on les a vu arriver uniquement aux dernières élections du bureau pour me voir destituer.

Je vous rappelle que j'ai été élu

maire de Peynier en 1965, conseiller général en 1967 et mon premier acte important a été de fonder le Syndicat Inter communal.

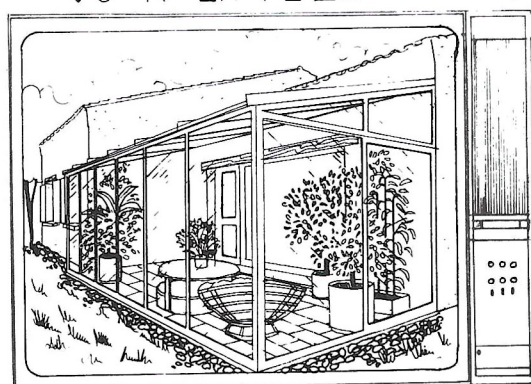
A titre d'exemple, M. MONTEAU a été employé en tant que maître d'œuvre au Syndicat, à la disposition de toutes les mairies. Il a été très peu utilisé. Pourtant son emploi permettait aux communes de faire des économies sur le coût de leurs différentes réalisations. Il est certain que nous à Peynier, nous l'avons utilisé à maintes reprises : rue piétonne, aménagement des habitations, anciennes où les propriétaires ont pu bénéficier d'un financement de l'Etat allant jusqu'à 60 %, en échange d'un contrat de location, et bien sûr pour la



M. SAMAT en compagnie du Président du Conseil Régional, lors de l'inauguration du camping municipal de Peynier.

Suite page 1

VU A LA TELE



NE REVEZ PLUS

Faites réaliser votre VERANDA par votre :

ALUMINIUM CONSEIL



à découper  
Je désire sans engagement de ma part, la visite d'un technicien.

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Menuiserie alu
- Fermetures de terrasses et loggias
- Double vitrage

SOCIETE SOBASO  
Quartier du perroquet  
La maille  
13320 BOUC-BEL-AIR  
T. (0)77 21 27

AGREE  
ALUMINIUM CONSEIL



## PEYNIER SPORT AUTOMOBILE

Dans la Vallée du Haut de l'Arc, nous connaissons le Football, le Basket, les Boules etc... Mais peu connaissent le Sport Automobile.

Pourtant, une association «Le Club des Supporters Automobile du Haut de l'Arc» s'y intéresse.

Son siège se trouve au «Restaurant de La Treille», à Peynier 13790, où tous les amoureux de la Compétition Automobile se réunissent.

Le but de cette association : assurer une assistance à deux équipages qui participent à des compétitions dans notre région.

En effet, Gilles BRIGNOL et «Momon» FIORI, les pilotes ont déjà un palmarès enviable.

Ils sont aidés dans leurs performances par leurs co-pilotes Robert GIRARD et Edith BRIGNOL. Ces deux équipages courent sur deux «Protos» :

- l'Alpine A 110 pour les premiers, et la Dauphine pour les seconds.

Ces deux voitures sont préparées par les pilotes eux-mêmes, qui sont secondés par divers membres de notre Club.

Depuis le début de la saison 1984, ces deux voitures ont participé à quatre rallies :

1/ **La ronde de la Sainte Baume** : une victoire de classe et une place de 19ème au scratch pour Gilles BRIGNOL, tandis que «Momon» FIORI amenait sa Dauphine à la 3ème place de la Classe.

2/ **La ronde de la Durance** : déception pour le C.S.A. «Momon» cassait à mi-course, tandis que Gilles voyait s'envoler la victoire de Classe au dernier tour, à cause de la rupture de sa pompe à essence...

3/ **Le rallye du Pétrole Provence** : nouvelle victoire de la Classe pour Gilles et Robert ainsi qu'une place de 10ème au classement général, tandis que «Momon la Malchance» cassait à nouveau.

4/ **Le rallye du Grand Delta** : encore une victoire de Classe pour la Berlinette et une place de 8ème au scratch. La rupture d'un arbre de roue empêchait la Dauphine de terminer.

Avant la trêve de la saison, deux courses sont prévues pour nos deux équipages :

- Le Rallye de la Bauxite les 27 et 28 mai 1984.
- La course de Cote de Saint-Antonin le 31 mai 1984.

Comme vous pouvez le supposer, tout cela ne va pas sans frais.

Nos deux équipages ont recours à différents sponsors dont :

- Les Etablissements VIANO à Aubagne,
- T.M.L. à Rousset,
- Les LUBRIFIANTS IGOL à Gardanne,
- et RHOMATEL à Roquevaire.

Le Club quant à lui, essaie d'apporter sa quote-part par la vente de tee-shirts, et de cartes de membres.

L'activité du C.S.A. du Haut de l'Arc ne se cantonne pas qu'au sponsoring.

Il aide nos deux équipages en leur assurant une assistance, tant en radio, qu'en mécanique, tout au long des parcours de chaque compétition.

Nous vous donnons rendez-vous dans ces mêmes colonnes, pour nos résultats futurs.

En attendant votre visite à notre Stand, à la Foire de Fuveau de septembre, nous vous rappelons que notre Association espère vos différentes aides.

**SI VOUS AIMEZ LE SPORT AUTOMOBILE, AIDEZ-NOUS !!!**

Pour le Bureau du C.S.A. du Haut de l'Arc

## UN FOYER SOCIO-CULTUREL A PEYNIER

Ce mois-ci nous présenterons le Foyer Socio Culturel de Peynier. Non pas aux peyniériens qui le connaissent tous mais aux habitants du canton car la réalisation architecturale et la gestion originale de ce foyer, méritent qu'on s'y attarde et peuvent servir d'exemple dans nos communes rurales.

Ce bâtiment, bien qu'imposant s'intègre relativement bien dans le site du vieux village de Peynier ; inauguré en janvier 83 il représente près de 1000 m<sup>2</sup> de salles dont la grande salle (300 m<sup>2</sup>) est évidemment la pièce maîtresse : en dehors des spectacles, cette salle reçoit les activités comme judo, danse, gymnastique. Mais il y a aussi 4 salles d'environ 60 m<sup>2</sup> (3 polyvalentes et 1 réservée au 3<sup>e</sup> Age). Sans compter bureaux, cuisine, appartement du gardien. Pour les amateurs de chiffres l'opération représente un coût total de 580 millions d'AF, dont 240 millions pour la commune. Les 340 millions de subventions se décomposent en 180 du Conseil Régional, 100 de la Caisse d'Allocations Familiales, 30 de l'état, 30 de la Jeunesse et des Sports.

Après une courte période d'observation et de doutes quant à l'utilisation de ce foyer, toutes les associations du village se sont portées parties prenantes et se retrouvent dans l'APAV association qui gère le foyer socio-culturel.

Qu'est-ce que l'APAV ? L'association Peyniérienne pour l'animation du village est une association de 1901 dont le président est M. SAMAT et les vice-présidents, tous les présidents ou représentants des associations.

Ces associations sont le Foyer Rural, l'APE de l'école, le bureau d'Aide Sociale, l'école municipale de Musique, la Boule Peyniérienne, les Anciens Combattants et la Société de Chasse.

L'APAV a pour but de gérer les locaux et faire un calendrier, au cours de réunions trimestrielles, de l'utilisation par les diverses activités, car ces activités sont nombreuses.

Le Foyer Rural (fort de ses 450 adhérents) propose : le ciné club, la chorale, les échecs, la micro informatique, un club audiovisuel, le magnétisme, pour les activités culturelles. Pour le sport : à part le tennis et le foot qui se pratiquent au complexe sportif de la Garenne, le foyer propose le judo, la gymnastique, la danse Jazz, le yoga.

L'APE de son côté propose le dessin, la chanvrerie, la danse classique ; elle organise dans le foyer socio-culturel le carnaval et la kermesse.

A côté de toutes ces activités régulières, le foyer abrite les lotos, les bals, les repas des anciens, les répétitions des Chœurs de Provence, éventuellement les mariages... mais aussi les manifestations qu'organise l'APAV que ce soit les expositions (peinture, photo, etc...) et les représentations (théâtre).

La multiplicité des activités pour un village de moins de 2000 habitants est étonnante mais c'est surtout la parfaite entente entre toutes ces associations que l'on doit donner en exemple et le fait de cohabiter en harmonie sous un même toit, et pourtant ce lieu est saturé à des moments au point que l'ancien local du Foyer Rural serve à certaines activités comme appoint.

## FETE DE LA SAINT-PANCRACE PUYLOUBIER

Le dimanche 20 mai 1984 s'est déroulée, selon la tradition provençale, la cérémonie de Saint-Pancrace. La belle chapelle romane a accueilli la population de Puylobier et de ses environs.

Réunie autour des pères HIRLEMANN et FERRER, l'assemblée s'est recueillie avec ferveur, en priant pour que les récoltes soient abondantes. Les élus locaux étaient présents, et la cérémonie fut animée par :

- le groupe d'enfants du village, tambourin et guitare, en tenue provençale,
- Jean-Bernard DELARC, clarinette et orgue.

Après la cérémonie, un vin d'honneur fut servi dans le décor de la Sainte-Victoire.

Les concerts Jean-Bernard DELARC sont placés sous l'égide d'une association régie par la loi de 1901, ayant pour but :

- de développer toutes les activités musicales de groupes ou individuelles,
- de fournir des professeurs de musique aux localités et associations qui le désireront.
- de promouvoir le groupe vocal de la vallée de l'Arc.

Cette association accueille toutes les personnes de la vallée de l'Arc qui aiment la musique et le chant.

Responsable : Jean-Bernard DELARC.  
Tél. (42) 29.25.07

**TELE PROVENCE**  
**LUC REBOLLE**

Depannage TV à domicile  
Installation d'antennes normales  
Canal Plus et Monte-Carlo.



Messieurs,

C'est avec de profonds regrets et également une grande stupeur que nous venons d'apprendre que la seule subvention supprimée de votre budget 1984 était celle sollicitée par FUVEAU-CONTACTS, association 1901 éditant notre journal ; toutes les autres subventions étant normalement reconduites.

Il est toujours difficile lorsque l'on gère une entreprise et à fortiori une association, de réussir à faire l'unanimité.

Aussi savions-nous que nous possédions, et c'est normal, quelques détracteurs, mais que la majorité des fuvelains de tous bords, y compris la grande majorité des membres de votre Conseil, reconnaissaient à notre journal des qualités ainsi que son utilité publique.

Alors, une seule question : Pourquoi ? Avez-vous des griefs à nous faire ? Notre journal générait-il ?

Mais peut-être tout simplement, connaissez-vous mal le fonctionnement de FUVEAU-CONTACTS.

Fondé en 1982, sous la forme d'association loi 1901, notre objectif était de créer à Fuveau un journal d'information non politique, se trouvant avant tout au service des associations et de la municipalité, lui apportant ainsi la possibilité de diffuser largement ses informations administratives et techniques, ses projets et réalisations. Nous pensons que nous n'avons pas failli à ce jour à nos engagements, ayant publié dans nos 17 numéros passés près d'une vingtaine d'informations municipales, communiquées par vos services. Pas une seule ne vous ayant été refusée.

L'autre but de FUVEAU-CONTACTS était de promouvoir et organiser dans le village diverses manifestations culturelles et sportives. Nous avons réalisé en 1983, en collaboration avec l'OMS, une importante Foire aux associations - nous savons que celle-ci a été appréciée, elle sera reconduite l'an prochain - un concours de dessin pour les enfants (264 participants) doté de nombreux prix, un spectacle sur l'hypnose à la Maison pour Tous ; cette année un concours de collage toujours pour les enfants de Fuveau, le trimestre prochain un grand spectacle culturel.

Toutes ces activités depuis plus de deux années, auxquelles il faut ajouter la parution de 18 numéros du TROUMPETAIRE, ont demandé de la part de notre petite équipe beaucoup de temps, beaucoup d'efforts mais en récompense nous avons obtenu bien des satisfactions, puisque notre journal était accepté par les fuvelains bien au-delà de nos espérances.

Pour mener à bien notre entreprise, nous avions deux difficultés majeures à surmonter :

La première était que LOU TROUMPETAIRE prenne une orientation politique quelconque ; aussi avons-nous formé une équipe rédactionnelle où toutes les tendances politiques étaient présentes, chacun d'entre nous veillant à ce que notre publication ne bascule d'un côté... ou de l'autre. Ne souhaitant être à la solde de personne, ceci explique la raison pour laquelle il n'y a jamais eu de Conseiller municipal au sein de l'équipe.

Nous pensons que dans le domaine de la neutralité politique notre contrat moral a été respecté. Un sondage que nous

avons réalisé l'an passé faisait ressortir notre réussite en ce domaine : 100 % des réponses reçues estimaient que le journal ne «penchait» ni à droite, ni à gauche (les documents sont bien entendu tenu à votre disposition).

La seconde difficulté était bien sûr d'ordre financier. Nous devions collecter il y a un an plus de 3 000 francs pour pouvoir faire paraître un numéro. Cette somme ne représentant exclusivement que les frais de fabrication (imprimerie, papier, photos, etc...); toutes les autres opérations étant effectuées bénévolement par nous-mêmes (rédaction et frappe des articles, recherche de publicité, mise en page et maquette, encartage, agrapage et distribution à laquelle participait de nombreux amis fuvelains).

Grâce au concours des commerçants de Fuveau, notre budget s'est équilibré durant un an et demi et nous tenons à les en remercier ainsi que les nombreux sympathisants qui ont acheté des cartes de soutien.

La municipalité nous a octroyé, comme aux autres associations du village, une subvention : 3 000 F en 1982 et 3 300 F en 1983.

Celle-ci ne payait pas un numéro sur dix mais nous aidait à régler les petits frais de fonctionnement et à organiser les animations précédemment énumérées.

Cette année, le problème financier devenait prépondérant. L'effort que nous demandions aux annonceurs fuvelains était une charge trop importante pour la majorité d'entre eux. Le journal allait disparaître à brève échéance. Aussi avons-nous décidé d'accroître notre tirage en passant de 1 800 à 10 000 exemplaires ; d'augmenter notre

rayon d'action en sortant des limites de Fuveau pour diffuser également sur les autres communes de la Haute Vallée de l'Arc ; de changer notre présentation afin d'offrir une meilleure image de marque aux yeux des futurs annonceurs.

Mais peut-être pensez-vous, Messieurs, que notre association gagne trop d'argent ? Suite à la demande faite par la commission chargée de l'étude des subventions, nous vous avons adressé notre bilan 1983. Par sa lecture vous avez pu constater que notre association ne devait d'argent à personne mais que le résultat réalisé restait fort modeste et là, n'est pas notre objectif.

Alors, Messieurs les Conseillers municipaux, nous ne savons pas quel mauvais génie (tous les hommes de pouvoirs ont le leur) vous a conseillé de supprimer la subvention à notre association, qui figure parmi les plus actives du village et dont le service public n'est contesté par personne. Mais nous tenons à vous faire savoir que nous regrettons vivement votre décision.

Est-ce que le fait de donner la parole à toutes et à tous est une faute grave en démocratie ?

Tout ceci n'empêchera pas que nos colonnes resteront ouvertes à toutes les associations, quelles que soient leurs tendances politiques ou religieuses, à vous y compris si vous le souhaitez.

Notre journal malgré tout, avec une volonté accrue du comité de rédaction, continuera de paraître... soucis financiers en sus.

En vous réitérant nos regrets, nous vous prions de croire, Messieurs, en nos salutations les plus respectueuses.

Le Bureau  
de Fuveau-Contacts

### pépinières PARIS



C'EST TOUJOURS  
LA SAISON  
DE PLANTER  
AVEC  
NOS CONTENEURS.

Route de TRETZ - 13970 LA BARQUE  
TEL. 58.62.72

### UNE FAMILLE DE FUVEAU A L'HONNEUR

Le 28 mai 1984 à 18 H, en mairie de Fuveau a eu lieu une sympathique cérémonie qui avait pour but d'honorer une famille particulièrement méritante.

Madame et Monsieur RATOMPOSON, parents de onze enfants demeurant à Fuveau au Quartier des Louvas, étaient décorés par Monsieur René DUTOUR de la médaille de la Famille Française qui leur a été attribuée par la Commission Préfectorale.

En remettant cette distinction et le diplôme correspondant à ces heureux parents, en présence de leurs enfants et des membres du Bureau Municipal, Monsieur le Maire de Fuveau présentait les félicitations de l'ensemble de la Municipalité en y associant la population de notre village.



### SAINTE-MARIE PRIEZ POUR NOUS !

Pour que la pluie cesse, c'est ce que devaient penser les organisateurs du rallye de l'A.P.E.L. ECOLE SAINTE-MARIE au moment où ils donnaient le départ à une vingtaine de concurrents, sous une pluie battante.

Dans le milieu de la matinée, leurs souhaits furent entendus et les épreuves purent se dérouler normalement.

Les concurrents durent répondre à une trentaine de questions qui les amenèrent à St Jean-du-Puy, via Belcodène, Auriol, St-Zacharie, St-Maximin et Trets.

Diverses épreuves «sportives» entrecoupèrent le parcours ce qui permit de mesurer l'ingéniosité de certains et les qualités physiques d'autres.

A l'issue du parcours, un grand barbecue attendait les participants avant la proclamation des résultats :

1<sup>er</sup> équipage LHEN-ROUBAUD, 2<sup>e</sup> M. & Mme POLLET, 3<sup>e</sup> M. & Mme NYCOLLIN, 4<sup>e</sup> M. & Mme PERINETTI, 5<sup>e</sup> BROUILLET-REYNAUD, 6<sup>e</sup> M. & Mme AMALBERT.

L'après-midi, le temps étant toujours incertain, le concours de boules fut annulé mais les quelques 40 enfants présents purent néanmoins disputer «aprement» les nombreux jeux organisés à leur intention. Le Rallye 84

## VICTOR LEYDET

Lors de la dernière séance, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité sur la proposition de M. le Maire, d'ériger par souscription municipale, un monument sur le Cours afin de rappeler la mémoire et l'action de Victor LEYDET.

Oeuvre de notre sympathique compatriote Lionel MARTIN, ce buste en bronze sera inauguré le 14 juillet 1984.

La moitié du produit de cette souscription sera versée au G.E.F.L.U.C. (lutte anti-cancer).

Le Conseil Municipal s'est inscrit pour 500 F et remercie d'avance les Fuvelains qui voudront bien se joindre à cette souscription dont le but humanitaire n'est pas à souligner.

Une médaille commémorative sera lotée.

## MAISON DU CADEAU

- Maroquinerie  
- Vaisselle

rue du Chanoine

Moisan

FUVEAU tél. 58.71.31

## L'ENFANT ET LA MER

La Presse régionale a relaté l'exposition sur le thème «L'enfant et la mer» qui a eu lieu à l'Ecole des Beaux Arts d'Aix-en-Provence organisé par la Fondation Océanographique Ricard.

Elle s'adresse aux élèves de quelques écoles du pays aixois.

Fuveau a été choisi et la Maison pour Tous recevra du 27 au 30 juin prochain les réalisations des élèves de nos Ecoles : des dessins, poèmes, travaux manuels.

Les meilleurs seront primés par la Fondation Océanographique Ricard et par la Municipalité.

Tous les Fuvelains sont conviés à cette manifestation et par leur présence encourageront leurs enfants et leurs dévoués éducateurs.



# HOTEL PENSION pour chiens

CENTRE D'EDUCATION  
CANINE

Elevage Boxer, Beaucerons

CHENIL du Domaine de  
GOUSTO-SOULET  
13710 FUVEAU  
tél. (42) 58.82.85

## COMITE COMMUNAL «FEUX DE FORETS» DE FUVEAU

Cet organisme local - dont l'objet principal est l'action préventive contre les sinistres du feu - a tenu récemment une réunion au cours de laquelle diverses dispositions ont été prises, de concert avec la municipalité et des instances départementales, pour améliorer l'efficacité des interventions en collaboration avec les services d'incendie et les comités communaux des localités limitrophes.

Les responsables des différents secteurs, placés sous l'autorité d'un nouveau vice-président, M. MARTINAZZO, effectueront régulièrement des tournées de surveillance au cours desquelles ils prendront contact avec la population rurale, notamment celle résident dans les espaces boisés.

Il est rappelé l'interdiction formelle d'allumer du feu en forêt, où à proximité immédiate, afin d'éviter des incendies qui détruisent les forêts de la commune et des environs.

En cas d'incendie, il y a lieu de donner immédiatement l'alerte en téléphonant :

- aux Sapeurs Pompiers, tél. 58.71.58 ou 18
- à la gendarmerie, tél. 29.00.03 ou 17
- au comité Feux de Forêts, tél. 58.71.05 (mairie)

L'intervention rapide des secours permet de maîtriser facilement un foyer réduit, d'où l'intérêt de donner l'alerte sans délai.

Le comité en appelle à la prudence de chacun et à la vigilance de tous pour assurer la sauvegarde d'espaces qui constituent un patrimoine commun.

Les informations complémentaires seront diffusées dans un prochain bulletin. Elles affecteront les communes, où rayonne ce journal, qui relèvent d'une même Association départementale coordonnant leur action.

## TENNIS

Le club de tennis de Trets recevait le mercredi 6 juin, les équipes finalistes du tournoi des jeunes du canton de la Haute Vallée de l'Arc.

Ce tournoi réunissait les équipes de Meyreuil, Trets, Rousset et Fuveau.

Les jeunes fuvelains ont brillamment défendu les couleurs du village et sont sortis vainqueurs de ce sympathique tournoi.

Un goûter a été offert par la municipalité de Trets à la résidence du 3<sup>e</sup> Age et Monsieur Jean Féraud, maire de Trets, a remis aux vainqueurs ainsi qu'à tous les participants, coupe, médailles et lots de consolation.

Nos félicitations aux joueurs ainsi qu'aux responsables, éducateurs et éducatrices du club dont les efforts sont couronnés par le bon comportement de ces jeunes joueurs.

## ETAT CIVIL

### Naissances :

4 avril : Jamilia EL KHALIOUI  
5 mai : Aurore DISMONT

### Mariages :

12 mai : Claude GEAIRAIN et Michelle PROUX  
2 juin : Philippe MONIER et Nadine De LORENZO  
2 juin : Eric CANINO et Monique CHUPIN

### Décès :

23 avril : Maria SOTO veuve de Louis CONTI  
6 mai : Félicie JONCHE veuve de Paulin CAPUS  
8 mai : Louise HOOG épouse de Raymond CESPEDES  
21 mai : Marcel FONLUPT  
4 juin : Emilie TEAGNO-MAJOTA veuve MATTIS

## DROGUERIE Philippe PIN

*Pour Résoudre Vos Problèmes  
de :*

**VITRERIE . RESSEMELAGE  
DOUBLES DE CLÉS .**

**PRODUITS ET MATERIELS  
POUR PISCINES  
9, bd. Loubet  
FUVEAU**

tél. (42) 58.71.29

construction de notre foyer socio-culturel. Il est certain que pour moi, en tant que conseiller général, ce syndicat était un formidable outil de travail. Après les élections municipales, le syndicat a basculé et il semble qu'il y ait une volonté de casser la machine de la part de certains.

**L.T. :** *La mairie de Fuveau vient d'obtenir du conseil général une subvention pour la construction de l'école maternelle. En sera-t-il de même pour la construction des tranches suivantes des complexes scolaires et sportifs ?*

**A.S. :** En ce qui concerne l'école maternelle, le maire de Fuveau ne m'en a jamais fait part. J'en ai entendu parler par M. VALLET, Président de la commission de l'enseignement du conseil général.

J'avais de mon côté reçu plusieurs enseignants et des responsables de l'association des parents d'élèves. Dès que la subvention fut accordée, j'ai moi-même écrit à M. DUTOUR pour l'informer de la décision du conseil général.

Il est dommage que le maire de Fuveau ne m'en ait pas parlé plus tôt car j'aurais pu lui faire obtenir cette subvention dès 1983. Pour le reste, il n'y aura plus de subvention du conseil général car à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1985 cela ne sera plus de notre ressort et fera partie de la dotation globale d'équipement.

**L.T. :** *Nous avons relevé dans une certaine presse des attaques directes à votre égard, relative à la construction d'un entrepôt Intermarché dans la zone industrielle de votre commune. Souhaitez-vous nous apporter quelques précisions ?*

**A.S. :** Ce que je peux dire, c'est qu'un marchand de biens travaillant pour le compte d'Intermarché a été chargé de rechercher des terrains proches de l'autoroute, dans une région comprise entre Aix et Le Luc dans le Var. Toutes les villes du canton de Trets étaient donc concernées. Intermarché avait une date impérative d'implantation. Arrivé à la date limite, il se trouvait que les communes de Châteauneuf-le-Rouge et Fuveau qui étaient sur les rangs n'avaient pas de POS déterminé donc pas de zone commerciale aménagée.

A Peynier, j'avais un POS avec un plan sommaire d'urbanisme, déposé et accepté depuis 1969 par les organismes intéressés, notamment la Chambre d'Agriculture. Cette Z.I. ne pouvait être placée ailleurs, compte-tenu de la proximité de la Z.I. de Rousset, de la voie de chemin de fer et du C.D. 6. Il se trouve que

dans ces 16 hectares, ma mère possède 2,5 ha qu'elle a héritée de sa famille. Je remarque qu'en 1969, lors de la détermination de la Z.I., personne n'y a trouvé à redire.

Pour maîtriser juridiquement cette zone, un arrêté municipal déterminait que le développement de cette Z.I. ne pouvait se faire que dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concertée. Donc pour faciliter l'implantation d'Intermarché, il a fallu effectuer une modification du règlement car il ne souhaitait acheter que 10 ha.

Pourquoi ? Pour la bonne raison que les responsables d'Intermarché m'ont dit ceci : «Si nous avons le terrain, c'est la création de 150 emplois pour la région immédiatement et 150 emplois l'année prochaine ou alors nous nous installerons au Luc». J'ai hésité et j'ai pris des risques. Je suis allé trouver le Préfet pour lui dire que je préparais l'entière responsabilité de les autoriser à commencer les travaux sans permis de construire. Le permis a suivi quelques temps après d'ailleurs. En ce qui concerne le carrefour sur le CD6 face à Intermarché, il sera financé comme les autres carrefours dans les Z.I. de Rousset et de Trets, c'est-à-dire par le Conseil général, le conseil régional et dans ce cas précis par Intermarché bien sûr. Il en a été de même pour la déviation de Fuveau entre autres.

**L.T. :** *Quels sont les projets actuels au niveau du canton ?*

**A.S. :** En ce qui concerne le problème des transports, nous réalisons en ce moment même une enquête (voir notre encadré) et nous espérons que beaucoup de personnes y répondront. Nous envisageons de créer un syndicat des transports permettant d'exploiter ainsi des lignes qui sont inexistantes ou défavorisées.

Pour les écoles, nous souhaitons la création d'un second établissement du secondaire dans notre secteur, faisant suite à celui ouvert à Pertuis. Nous allons également nous occuper des problèmes de logement, lesquels deviennent de plus en plus rares dans la vallée.

**L.T. :** *Monsieur SAMAT, nous vous remercions de nous avoir reçu et afin d'apporter également notre aide, modeste certes, c'est avec plaisir que nous ouvrons nos colonnes au Conseil Régional pour ses informations régionales.*

## OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Communiqué :

Fin août, l'OMS de Fuveau organise un «stage omnisports» pour les enfants du village. Les personnes intéressées doivent d'ores et déjà s'inscrire auprès des responsables de l'OMS car le nombre de places sera limité.

## FOOTBALL

**Erratum :** Equipe Poussin  
L'équipe poussin de Fuveau est allée non pas presque mais jusqu'en quart de finale des tournois de l'AJAS de Bouffan et de Saint Savournin.

Elle s'est très bien comportée au tournoi de sixte de Bouc Bel Air, éliminée également au stade des quarts de finale par l'épreuve des pénalités.

Enfin elle a terminé à la troisième place du tournoi du Rove ramenant une coupe au club et médailles pour les joueurs.

**Assemblée générale du club :**

Le club tenait son assemblée générale le 22 mai 1984 à la Maison pour Tous.

Une projection de diapositives reflétant l'activité du club au cours de la saison a été très appréciée par les membres présents.

Après une remise de médailles offertes par le club à tous les enfants ayant participé aux entraînements et aux matchs de la saison, l'assemblée a élu à l'unanimité le nouveau bureau directeur composé par :

M. Gilbert AGULHON  
Mme Arlette CONTI  
M. Alain ESTEVE  
M. Michel LEPORQ  
Mme Christine MONGIN  
M. Claude RICHAUD

**Communiqué au club :**

Un essai de sélection aura lieu fin août pour les enfants nés entre 1976 et 1971 et aimant le football. Ils seront les bienvenus même s'ils n'ont jamais joué dans une équipe. L'expérience nous a montré qu'avec assiduité et sérieux, un jeune joueur gagnait très rapidement sa place dans l'équipe.

Pour la saison 84-85, une bonne nouvelle : l'entraînement aura lieu le mercredi après-midi et non plus en soirée.

**Stage de football :**

Du 20 au 27 juillet, 6 poussins du club de Fuveau iront en stage intensif de football à Soulac-sur-Mer au bord de l'Atlantique. Ils passeront une journée entière avec les Girondins de Bordeaux (Giresse, Tigana, etc...). Inscriptions : M. ESTEVE, 20 cours Leydet.  
Prix du séjour : 1 000 F.

## CANOE

Le 22 avril, dimanche de Pâques se déroulait le 21<sup>e</sup> Rallye International de l'Ardeche.

Six camarades de Fuveau et environs prenaient le départ. 636 participants réunissant 63 clubs français, allemands, anglais et italiens étaient engagés. Les indépendants ne pouvant prétendre au classement par équipe, nos amis s'intitulèrent Canoë Club Fuvelain.

Il y avait 462 kayacs, 17 canoës 1 place et 80 canoës biplace.

C'est dans la troisième catégorie que notre tout jeune club alignait 3 embarcations.

Cette épreuve de régularité pénalisait les concurrents qui passaient aussi bien en avance qu'en retard à un contrôle intermédiaire, tenu secret, et à l'arrivée.

Un temps idéal de 3 h 30 était demandé pour effectuer la descente des gorges, longue de 27 kms, de Pont d'Arc à Saint Martin.

Sur les 416 embarcations classées il faudra noter l'excellente prestation, pour un début, de notre club avec, à la 50<sup>e</sup> place l'équipage BARLATIER - CHRETIEN avec 3 mn 07 de pénalisation et à 2 mn 56 du premier. 51<sup>e</sup> BENEZ - MULATTIERI à 3 mn 13 et 67<sup>e</sup> DUPUY - DICK à 4 mn 04 au milieu et même devant des clubs renommés et entraînés tels le SG WELPER HATTINGEN, vainqueur de l'épreuve.

Bien sûr, la région de Fuveau manque de rivières qui nous permettraient de nous entraîner et progresser. Mais nous pensons participer à ce genre d'épreuves ponctuellement, chaque fois que nous le pourrions.

Alors, à quand un vrai canoë club à Fuveau ?

## TRANSPORT EN COMMUN

Vous avez peut-être reçu dans vos boîtes à lettres un sondage émanant du conseil général et concernant les transports dans le canton de Trets.

Nous espérons que ce sondage n'ira pas au panier ; car nous avons depuis longtemps l'impression que les transports en commun ne sont pas adaptés aux besoins des habitants, en particulier de ceux qui travaillent à Marseille ou ailleurs.

Alors si nous avons un conseil : répondre en masse à ce sondage.

L'idée de concentrer toutes les lignes des villages de Trets, Peynier, Rousset, Fuveau sur Gardanne avec une correspondance SNCF commode nous paraît une très bonne chose ; mais on ne parle plus de la ligne SNCF Gardanne - Trets ?...

PROCHAINE  
PARUTION  
SEPTEMBRE 84

## == AIL BASKET ==

Une très grande journée de basket ce 13 mai dernier sur le stade Georges Martin. De tous les coins du département : Istres, Sénas, La Fare, Aubagne (JAVH), Trets, Aix (ASPTT et OM Aix), Bouc Bel Air, Rousset, Les Milles (BC), Marseille (Mutuelle et Phénix), 42 équipes sont venues rencontrer nos jeunes basketteurs dans un tournoi triangulaire. Chaque club a veillé à «trimballer» parents, grands-parents et amis pour faire chorus autour de chaque équipe. Vous imaginez l'ambiance qui a régné et les Fuvelains, venus soutenir nos équipes, pourraient vous raconter leur plaisir de voir du bon basket.

La catégorie Poussins a donné une note amusante à ce tournoi par leur fougue, leur tâtonnement et tout de même un grand sens du jeu.

Vers midi, tables et chaises sont sorties du coffre des voitures et un grand pique-nique s'est organisé autour de la buvette et de la «Pizzeria d'Emile».

Ce n'est que vers 19h que les finales ont débuté dans une ambiance toujours soutenue surtout grâce à la présence de 2 équipes fuvelaines. Après quelques larmes versées par nos jeunes joueuses, ce qui montre leur ardeur dans le jeu, tout le monde s'est séparé vers 21 h en se souhaitant de bonnes vacances et en prenant rendez-vous pour l'an prochain.

Résultats :

Catégorie	Clubs	Récompense - attribution
Poussines	1° Istres 2° Phénix 3° AIL Fuveau	Coupe de l'OMSF Médaille des laboratoires Estève Médaille des laboratoires Estève
Benjamines	1° CAM Phénix 2° AIL Fuveau	Coupe Audie Samat Médaille des laboratoires Estève
Benjamins	1° Mutuelle Marseille 2° OM Aix	Coupe Mairie de Fuveau Médaille AIL Fuveau
Minimes F 2° Sénas	1° ASPTT Aix Médaille AIL Fuveau	Coupe Mairie de Fuveau
Cadettes	1° Vieux Moulin 2° AIL Fuveau	Coupe Audie Samat Médaille des laboratoires Estève

## La critique littéraire de Mireille

### LE LIVRE DU MOIS

#### «Jeanne» (Nicole Avril)

Une femme «Don Juan» ? C'est ainsi que Nicole Avril nous présente Jeanne. Jeanne est chirurgien : elle opère les cœurs ! Elle jouit d'une renommée certaine.

Mais sa vie privée est une quête continuelle du plaisir ! Elle va d'un amour à un autre, amour uniquement physique dont elle cherche à retirer le maximum de jouissance, mais qu'elle veut sans lendemain.

Son attitude sèmera le malheur au passage et la conduira vers une fin tragique qui n'est pas sans rappeler celle de Don Juan.

Ce livre, écrit dans un style simple dont Nicole Avril est familière, m'a laissée sur un malaise. Comment une femme aussi intelligente et cultivée que Jeanne peut-elle donner libre cours à un tel déchaînement des sens ?

Mais que l'on aime ou pas ce livre, il est de toutes façons très intéressant par les questions d'ordre psychologique qu'il nous propose et auxquelles chaque lecteur répondra selon sa sensibilité et son éthique personnelle.

Je me permets cependant d'ajouter (mais ceci est tout à fait subjectif) que cette «Jeanne» n'est pas de la même veine que la «Disgrâce» de la même Nicole Avril...

A lire absolument malgré tout.

## BIBLIOTHEQUE DE FUVEAU

### LES DERNIERS LIVRES ACHETES

- L'Inquisiteur (Henri Gougaud)
- La Grenade (Pierre Moustiers)
- La maison aux esprits (Isabel Allende)
- L'or de la Terre (Bernard Clavel)
- Le chemin de Repentance (Claude Courchay)
- La maison du Guet (M. Higgins Clark)

#### INFORMATIONS

Amis lecteurs, nous pensons qu'il est bon que nous apportions une légère modification au règlement de notre bibliothèque.

Dorénavant, le prêt du livre qui était d'un mois jusqu'à ce jour, sera ramené à trois semaines. Au-delà une amende sera perçue. Ceci pour éviter que des livres souvent demandés, ne restent trop longtemps hors des rayons, ce qui pose parfois des problèmes avec des lecteurs assidus.

Nous remercions vos suggestions volontaires et nous espérons que ce petit changement, lequel a été décidé dans votre seul intérêt, et

## Jean BRUNA

### ARBRES ET ARBUSTES

- Conifères et vivaces de rocaille
- Plantes annuelles à massifs
- Géraniums

Vente au détail

Tél. (42) 58.62.73

Route de Trets  
13970 LA BARQUE

## == JEU ==

Dans un hôtel, il y a autant de chambres à 2 lits que de baignoires.

Le nombre total des chambres égale le nombre total de lits, moins celui des baignoires.

Le tiers des chambres à un lit possède une baignoire.

La moitié des chambres à 2 lits possède une baignoire.

Quel est le nombre total de chambres, de lits et de baignoires ?

## Recettes de Claudine

### — MOULES A L'EFFILOCHEE — DE POIREAUX

Pour 4 personnes :

- 2,5 litres de moules
- 4 échalotes
- 4 dl de vin blanc sec
- 3 dl de crème fraîche
- 50 g de beurre
- 2 pincées de safran
- 2 blancs de poireaux
- 1 dl d'huile d'olive
- 1 bouquet cerfeuil persil poivre

Grattez les moules, lavez-les bien. Egouttez-les. Epluchez les poireaux. Après les avoir lavés, coupez-les en fines lanières. Emincez les échalotes. Faites fondre doucement dans 25 grammes de beurre les échalotes. Mouillez avec le vin blanc. Laissez bouillir environ 5 minutes, puis ajoutez les moules. Poivrez. Dès que les moules sont ouvertes, égouttez-les et sortez-les des coquilles. Gardez au chaud. Passez le jus au chinois. Mettez le safran. Laissez réduire de moitié.

Pendant ce temps, faire revenir les poireaux dans l'huile d'olive pendant 5 mn. Mouillez avec la réduction safranée, laissez frémir 7 à 8 mn. Ajoutez la crème fraîche. Hors du four, mettre le reste de beurre, remuez.

Dressez sur un plat en répartissant les moules, nappez de sauce. Parsemez de peluches de cerfeuil ou persil. Servir très chaud.

BON APPETIT !

VINS :

Pour accompagner agréablement ce plat, le sommelier du Trompetaire vous conseille de servir un Sancerre (température idéale : 8 à 10°).

## UN LION DANS LA VALLE DE L'ARC

Notre région, qui comptait déjà un ROTARY (Gardanne-Pays d'Aix) vient de s'enrichir d'un nouveau club-services, le «LIONS CLUB de TRETTS - HAUTE VALLE DE L'ARC» qui a reçu sa charte le 15 juin dernier des mains du Gouverneur de district Monsieur Jacques DUHAMEL.

Ce nouveau club, qui compte une vingtaine de membres fondateurs a défini la composition de son bureau :

Guy NEGREL, Trets : Président - Bertrand WOLKOWITSCH, Aix : secrétaire - Gérard LHEN, La Barque : trésorier.

Si vous estimez que ce club peut vous aider matériellement pour un problème ou projet précis, n'hésitez pas à le contacter en adressant vos demandes à : M. Guy NEGREL, Président Lions Club Trets-Haute Vallée de l'Arc, Mas de Cadent, 13530 TRETTS.

## -DROIT DE REPONSE -

Je souhaite apporter ici quelques précisions, à propos de l'article paru dans votre numéro de mai, et concernant les salles d'accueil du cinéma dans ma commune.

La municipalité a mis à disposition du Centre Culturel de Gréasque, et ce, dès le 1<sup>er</sup> septembre 1983, 3 salles situées rue Pasteur, dont il a la jouissance totale, l'une d'entre elles pouvant accueillir (et accueillant) des activités de cinéma selon le bon vouloir de l'association précitée.

La Municipalité a ouvert, le 1<sup>er</sup> décembre 1983 la salle Louise MICHEL équipée en matériel audio-visuel (cinéma, télévision, magnétoscope, appareils de projections de diapositives) qui a permis de lancer l'expérience «cinéma-village» à raison d'un film toutes les deux semaines, et qui peut être utilisée pour les projections dans le cadre du planning élaboré régulièrement.

L'école maternelle Marie MAURON est équipée pour accueillir des projections cinématographiques scolaires.

Il me paraît difficile, pour un village de 2800 habitants, de pouvoir faire mieux, surtout quand on sait que la bibliothèque (salle Robert DAUGEY) peut, aussi, éventuellement, accueillir des séances ponctuelles, et qu'il existe encore une salle aux cités sud qui sert l'été pour le cinéma... quand celui-ci ne peut être tenu à l'extérieur.

Dans le cadre de l'étude concernant l'extension à venir du Collège de GREASQUE, j'ai proposé au Comité du Syndicat Intercommunal du C.E.S.N. - qui est le maître d'ouvrage de l'opération - de faire le choix énergétique du charbon, en permettant que soit mise en œuvre une étude qui prendrait en compte, à la fois, l'ancien bâtiment (existant) et le nouveau (à construire). Ainsi, en jouant sur les économies possibles d'énergie et en valorisant un produit de notre sous-sol, il doit être possible de construire une chaufferie unique qui répondrait aux besoins engendrés par les locaux concernés. C'est là un des aspects majeurs du projet, qui, s'il engendre un coût d'investissement un peu plus important permettra des économies non négligeables de fonctionnement. De plus, ce choix est celui d'une utilisation rationnelle de nos richesses naturelles et d'une possibilité offerte au charbon de Provence, afin qu'il trouve là un débouché de consommation particulièrement intéressant si toutes les Collectivités locales prennent les mêmes décisions.

Il y va, d'ailleurs, de la relance de l'activité de notre industrie charbonnière, de la sauvegarde des emplois concernés, d'une perspective ouverte à une utilisation différente de notre lignite. D'ailleurs, en ce domaine, les problèmes soulevés par les pollutions dues à la combustion du charbon trouvent des solutions tout à fait satisfaisantes avec la mise en place de chaudières à lits fluidisés et de techniques de dépoussiérage et de manutention bien au point. Chacun, dans ce bassin minier, ne pourra que se réjouir de la décision des représentants des 8 Communes concernées par le projet, qui témoigne de leur sens aigu de leurs responsabilités.

Le maire de Gréasque

Président du Syndicat Intercommunal du C.E.S.N.  
R. ALBAREDES

## Provençale de maçonnerie traditionnelle

RESTAURATION - CARRELAGE - CONSTRUCTION DE VILLAS

Tel. (42) 58.76.71

rue nazareth - FUYEAU

## Monsieur MAILLIARY

Je viens de prendre connaissance de votre «mise au point» dans le journal «Le Troumpétaire» et votre parenthèse «rien de la commune de Fuyeau» me surprend... en tout cas elle m'oblige à vous rappeler (tout à fait amicalement) que l'école publique de Fuyeau a fait partie de vos visiteurs en 1983.

En effet, j'avais organisé l'an dernier (en juin) une visite du Musée pour les élèves des 2 classes de CM2, dans le cadre de notre exposition de fin d'année sur les Transports.

D'ailleurs deux panneaux (compte rendus des élèves, photos de machines à vapeur, photos d'élèves prises lors de notre visite...) sur le Musée de la Barque figuraient à notre exposition.

Vous aviez en outre eu la gentillesse de m'offrir une belle photographie ainsi que des documents pour illustrer cette exposition qui s'est déroulée dans la cour de notre école... Vous l'avez oublié et je tiens à vous le rappeler.

S. Slotala



Les connaissez-vous ?

## LES HOLIDAY TWIRLING DANC'

Une troupe de jeunes filles de 16 à 20 ans qui présentent un spectacle non stop, très variés : Danse moderne, French Cancan, danse de feu, claquettes, etc... avec changement de costume à chaque numéro. Duré 1h30 à 2h00.

Elles se produisent partout en France et à l'étranger (Genève, Berlin, Italie...), avec pour capitaine-chorégraphe la championne internationale : Françoise VEUILLER.

Elles peuvent être accompagnées d'une PENIA (musique très rythmée).

Elles restent à la disposition des associations et des municipalités pour tout type d'animation. Vous pourrez voir un extrait de leur spectacle le 1<sup>er</sup> juillet pour la fête du 3<sup>e</sup> Age sur le cours à Fuyeau.

Pour tout renseignement, la présidente de l'association loi de 1901 qui les coiffe :

Mme Arlette VEUILLER

**PNEUS**  
neufs - rechapés  
et occasions  
à partir de

**50<sup>fs</sup>**

**antar**

**BATTERIES**  
**PRIX**  
**GRANDES**  
**SURFACES**

Route de Trets - CD 6  
PEYNIER  
Tél. 29-00-47

## LE TIR INSTINCTIF A L'ARC

L'arc a assuré durant de nombreux siècles la survie de l'homme, en lui fournissant le moyen de se défendre et de chasser. De nos jours le tir de chasse à l'arc est devenu un sport reconnu par la Fédération de Tir. La réglementation en matière de chasse à l'arc, étant imprécise, beaucoup d'archers se contentent de tirer sur des cibles animales, en carton, sur lesquelles sont matérialisées deux zones «tué et blessé» ; ces zones servant au comptage des points. Les cibles placées à des distances variables, suivant la grosseur de l'animal, sont disposées dans la guirlande, de façon à recréer une approche de chasse.

Le tir d'instinct à l'arc est relativement facile, et les progrès très rapides.

N'oublions pas de souligner qu'un entraînement assidu est nécessaire, avec au départ une bonne base, que l'on aura acquise avec un instructeur.

Nous avons dans la région, le Club de Puylobier de Provence 1984 ; ce club créé depuis peu, possède une excellente équipe d'instructeurs.

Amis lecteurs de 17 à 77 ans, si vous êtes désireux de prati-